

Chamrousse Station engagée dans le Développement Durable



Stratégie de la station

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, en s'engageant collectivement pour atteindre des objectifs concrets. Ce programme (dit « Agenda 2030 ») porte une vision permettant de transformer notre monde en assurant sa transition vers un développement durable.

Les objectifs de développement durable proposent une nouvelle feuille de route pour relever les défis liés aux changements climatiques, à la préservation des ressources naturelles et à la solidarité territoriale en milieu de montagne et en station de ski.

En 2007, l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM), déjà consciente de ces évolutions, élabore une charte des stations de montagne, en faveur du développement durable, que signe la station de Chamrousse.

En 2020, Domaines Skiabiles de France (DSF) s'engage, avec tous les acteurs des domaines skiabiles, dans une démarche de développement durable qui se traduit en seize éco-engagements couvrant les enjeux climatiques au travers d'un plan d'actions visant à économiser l'énergie et à progressivement décarboner l'activité.

1 – Climat et Energie : neutralité Carbone des domaines skiabiles à l'horizon 2037

Objectif : *Entre 5 et 10% d'économies de gasoil grâce à l'éco-conduite des engins de damage et entre 10 et 20% d'économie d'électricité*

- Projet dameuse hydrogène
- Déploiement du bilan carbone dans tous les domaines skiabiles sous trois ans
- Eco-conduite des engins de damage

- Eco-conduite des remontées mécaniques téléportées
- Utilisation raisonnée des remontées mécaniques

A noter que la Régie Remontées Mécaniques Chamrousse vient de réaliser son bilan carbone et a déjà, depuis plusieurs années, formé ses conducteurs d'engins de damage à l'éco-conduite et a commencé à équiper ses téléportés stratégiques d'un dispositif automatique d'éco-pilotage.

2 – Eau et agriculture

Objectif : *Entre 5 et 10% d'optimisation du prélèvement, à équipement en neige de culture égal*

- Stockage de l'eau (*lisser le prélèvement dans le temps en stockant de l'eau dès que la production annuelle de neige nécessite plus de 100.000m³ d'eau*)
- Economies d'eau (*engagement à mesurer la hauteur de neige en différents points des pistes pour optimiser les volumes produits au fil de la saison*)
- Soutien au pastoralisme et partage de l'eau (*En situation de sécheresse, partage de la ressource avec les éleveurs et pour les besoins de réserve incendie ou d'eau potable si nécessaire*)

3 – Biodiversité

- Inventaire écologique (*à réaliser sous 5 ans, inventaire des connaissances environnementales des espaces naturels concernés (faune, flore, zones humides, zones d'hivernage, zones de reproduction, etc...)*)
- Protection des Galliformes de montagne (*signalisation de 100% des tronçons des câbles de remontées mécaniques susceptibles d'être un obstacle au vol des grands oiseaux et en particulier des tetras lyres*) – réalisé à Chamrousse

4 – Paysages

Objectif : *Revégétalisation avec des semences endémiques et tonnage des installations obsolètes évacuées*

- Végétalisation après travaux (*engagement de 100% de végétalisation après terrassement dans les zones herbeuses/d'alpage*)
- Utilisation de semences endémiques pour les travaux de végétalisation

Maison du Patrimoine et de l'environnement – Stratégie Station de Développement Durable

- Démontage des installations obsolètes

5 – Déchets

- Ramassage des déchets dans les espaces naturels au moins une fois par an
- Sensibilisation des clients

Et naturellement, à l'horizon 2037, la neutralité carbone avec zéro émission de GES par les entreprises de domaines skiables.

Chamrousse est située à proximité de Grenoble, la capitale des Alpes. Les 750 000 habitants de l'agglomération sont à moins d'une heure de voiture de la station.

En 2011, trois enseignants chercheurs français (Philippe Bourdeau, Pascal Mao & Jean Corneloup) proposent de classer les lieux de pratiques en plein air en quatre thématiques :

- Indoor : en ville, en salle
- Aroundoor : zone périphérique aux villes, stations et massifs qui se développe comme un espace récréatif pour les citadins comme les locaux. C'est un espace de transition, d'initiation, voire de « vulgarisation » des sports de nature.
- Outdoor : zone de pleine nature peu artificialisée
- Wildoor : zone sauvage (contraction des notions de wilderness et d'outdoor).

D'après leurs travaux, Chamrousse est clairement une station aroundoor. Cela implique notamment des problématiques de gestion de flux, des problématiques de mobilités et la présence de publics non-initiés à la pratique en montagne. Chamrousse est le gymnase de montagne de l'agglomération. De ce fait, la situation de Chamrousse est particulière en France avec une clientèle excursionniste (à la journée) importante et majoritaire pour la Régie Remontées Mécaniques. La commune peut connaître des pics de fréquentation selon les conditions météorologiques, hiver comme été. Chamrousse a un rôle à jouer dans un tourisme durable en milieu montagnard et s'est donné l'ambition de **devenir la station de montagne référente en France pour le développement durable.**



La démarche Flocon vert fait partie intégrante de la stratégie de développement de la station.

Afin de tendre vers un tourisme soutenable et résilient, la municipalité de Chamrousse s'engage depuis 2020, dans une nouvelle stratégie dont la vision est de devenir, d'ici 5 ans, une station de montagne moins dépendante du ski avec une saison estivale dynamique, de juin à

septembre. Elle prendra en compte les besoins des populations résidentielles et touristiques, et valorisera ses atouts, notamment ses magnifiques panoramas et sa dynamique territoriale pour faire de son territoire une destination authentique et innovante.

D'ici 5 ans, la Commune de Chamrousse espère s'appuyer sur les différents aménagements prévus, que sont l'aménagement de la Croix de Chamrousse et les aménagements thématiques des retenues colinéaires, afin de répondre aux demandes et besoins des visiteurs, de plus en plus nombreux l'été, notamment à cause de l'augmentation des températures dans le bassin grenoblois, mais également afin de préserver les espaces naturels sensibles, en proposant une alternative aux points d'eau naturels, qui sont pris d'assaut et souvent malmenés par une sur-fréquentation qui s'accroît d'année en année.

Axes prioritaires :

Axe 1 : *la diversification des activités pour faire vivre la destination toute l'année ou au moins sur 2 périodes.*

- Positionner la Station comme une station familiale de référence sur deux saisons
- Développer des offres écotouristiques et innover sur les activités estivales
- Développer des projets/infrastructures multi-usages et polyvalents (hiver/été)
- Enrichir l'offre "2 saisons" structurante (projet de la croix, ski de rando, station étape du GR738, etc.)
- Densifier les activités indépendantes des conditions météorologiques
- Consolider l'offre d'activités de pleine nature
- Améliorer l'offre pour les publics handicapés.
- Sensibiliser le personnel de l'Office du Tourisme sur la labellisation "tourisme et handicap" et accompagner les acteurs économiques dans leur démarche.
- Travailler sur la stratégie saison sans neige
- Conserver et valoriser les ressources naturelles, paysagères et patrimoniales
- Mener une politique événementielle en cohérence avec les objectifs de développement durable
- Adapter et utiliser la charte éco-événement
- Penser développement durable à la base des projets

Axe 2 : *la préservation des milieux et l'encadrement des pratiques, en parallèle du développement de la saison d'été.*

- Pérenniser la préservation des paysages et le cadre de vie (réglementation sur la publicité, signalétique des commerces et services...). Valoriser davantage les atouts

naturels et patrimoniaux qui font une destination authentique (sentiers d'interprétation, aménagement des rives des lacs).

- Renforcer la communication et la faire évoluer afin de sensibiliser un public parfois peu averti aux problématiques environnementales et de développement durable.
- Sensibiliser et éduquer les familles et les enfants toute l'année.
- Offre scolaire : base d'animation portée par la Maison du Patrimoine et de l'Environnement (gratuit) associé à une offre avec un prestataire local d'activités.
- Défi « famille à énergie positive » pour toucher les chamroussiens et inspirer plus largement le territoire.
- Travail en partenariat avec les clubs et structures pratiquant des activités de pleine nature sur la commune.
- Réflexion sur la problématique des déchets, afin d'améliorer leur ramassage et leur valorisation.

Axe 3 : Implication des acteurs économiques et mise en place d'une dynamique avec eux sur des projets concrets.

- Sensibiliser et valoriser les acteurs professionnels de la station (restaurateurs, hébergeurs, prestataires d'activités) qui souhaitent s'inscrire dans une démarche écologique, durable et solidaire, afin d'entretenir une réelle dynamique territoriale sur ces thématiques.
- Création d'une charte pour les engager, les valoriser et les soutenir.
- Favoriser l'échange d'expériences, la mutualisation des outils, la formation et les rencontres des acteurs.
- Faire évoluer les véhicules et dameuses vers des engins plus propres. Lors du renouvellement des engins, que ce soit à la Régie Remontées Mécaniques ou à la Mairie, le critère des économies d'énergie sera essentiel.

Axe 4 : La rénovation énergétique des bâtiments et l'évolution des sources d'énergie.

- Après la crèche intégralement rénovée en 2019, la rénovation énergétique des bâtiments publics se poursuit avec l'école et la mairie programmées pour 2021.
- Le premier immeuble d'Habitation à Loyer Modéré a été rénové en 2019, et le second fait l'objet d'un projet de rénovation qui commencera en 2022.
- Les principaux enjeux concernent les résidences principales et secondaires privées en résidences devenues vétustes. Un partenariat avec les services de l'état est prévu pour inciter ces résidences à rénover leur isolation.
- Le recours aux chaudières bois est devenu la règle pour les bâtiments publics rénovés. Un ou des projets de chaufferie biomasse sont à l'étude.
- Poursuite de la stratégie d'économies d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le fonctionnement de l'organisation et les pratiques internes.
- Mieux intégrer des critères énergie-climat dans les politiques publiques.
- Accentuer le principe de l'achat public éco-responsable (articles 5 et 14 du Code des

marchés publics) : accroître la place des critères environnementaux dans les commandes publiques et généraliser dans toutes les structures et services le principe de la commande publique responsable, en engageant tous les services dans une charte de commande publique responsable et durable.

Toutes ces actions devront être communiquées en interne comme en externe.

La mobilité est également un axe prioritaire à développer pour le territoire, car les déplacements des excursionnistes et des vacanciers sont le premier poste des GES en montagne. Cette prise en compte se fera de façon moins opérationnelle que les autres (vision sur du plus long terme), car d'autres acteurs comme la Communauté de Communes Le Grésivaudan, le SMMAG (qui a reçu délégation de la communauté de communes Le Grésivaudan pour l'organisation des transports collectifs) et la Métropole de Grenoble doivent prendre part à ces réflexions, notamment concernant les navettes et le projet de transport par câble.

Pour mettre en place des actions concrètes sur ce différentes thématiques, la Commune s'appuiera sur ses atouts locaux déjà en place :

- La maison du Patrimoine et de l'Environnement, qui est un véritable outil de valorisation, de sensibilisation et d'animation sur la transition écologique.
- Le garde vert de l'ENS qui permet d'informer, de sensibiliser les visiteurs aux règles en montagne et sur les gestes à adopter autour des espaces naturels sensibles.
- L'école engagée dans la démarche Mon Restau Responsable et qui travaille avec les enfants.
- Le label Famille plus et le programme d'animations orientés "famille" de l'office du tourisme.
- Le plan de gestion de l'ENS, qui permettra dans les 5 ans, la programmation d'actions de sensibilisation et de protection des milieux naturels.

Un vrai travail coopératif doit être mis en place avec l'intercommunalité. Il apparaît donc aujourd'hui essentiel de renforcer les liens entre les responsables locaux de la Métropole de Grenoble, de la CCG, qui forment le bassin de population qui pratique sur la destination Chamrousse, été comme hiver, dans une perspective de cohérence et de complémentarité dans les actions à entreprendre.

Un Comité de pilotage réunissant les élus de Chamrousse, la direction des Services communaux, la direction des Remontées Mécaniques, la direction de l'Office du Tourisme, les référents techniques du label Flocon Vert, ainsi qu'un représentant de la Communauté de Communes du Grésivaudan et de la Métropole de Grenoble, se tiendra au moins une fois par an, à l'automne, afin de faire le bilan sur les actions réalisées et donner la ligne directrice pour l'année suivante.

La période de la Covid aura permis à beaucoup de personnes de découvrir ou de redécouvrir la montagne l'été, et une nouvelle typologie de clients/pratiquants est venue en nombre s'aérer l'esprit après plusieurs mois de confinement. De nouvelles pratiques se sont développées, comme le ski de randonnée, les raquettes, ou juste les promenades hivernales, ainsi que la digitalisation des offres et des supports (animations, édition papier, évènements, etc.).

Ces changements amènent de nouveaux défis environnementaux : la faune jouissait d'une relative tranquillité dans les espaces peu fréquentés. Cependant, ces lieux sont maintenant parcourus par les promeneurs en raquettes ou les skieurs de randonnée. La sécurité et la gestion des flux doivent être réfléchies et retravaillées, pour que les pratiquants et la faune puissent évoluer en harmonie. Le développement d'activités hors ski ne doit pas se faire au détriment de l'environnement.

Les défis économiques ne sont pas de moindre ampleur : rien n'a encore remplacé le business model dépendant du ski alpin qui restera incontournable pendant encore de longues années, et sur lequel s'appuiera la stratégie de diversification. C'est dans ce cadre que Chamrousse s'engage à mettre en œuvre, avec audace, la stratégie de diversification, l'effort de transition et les évolutions nécessaires en réponse aux contraintes climatiques qui s'imposent à nous.

« A Chamrousse, nous sommes convaincus que la station de montagne de demain sera un lieu où l'on s'initie à la vie en harmonie avec son environnement naturel, social et Économique. » Etude switch 2021.